Comment accompagner les femmes marocaines vers l'émancipation ?

Notre réponse du 21/03/2016

Sur la question de l'émancipation des femmes marocaines rappelons tout d'abord que l'égalité entre les hommes et les femmes et la lutte contre toutes les formes de discrimination ont été inscrites dans la nouvelle Constitution marocaine de 2011.

Par ailleurs, au cours de ces 10 dernières années, des modifications législatives significatives ont été introduites, telles que le maintien de l'âge minimum du mariage à 18 ans, l'abrogation de l'article 475 du code pénal qui permettait à un violeur d'échapper à la prison en épousant la victime ou encore l'intégration de principes sensibles au genre dans la loi organique des finances.

Cependant l'inscription juridique de l'égalité n'a pas eu, selon les organisations de défense des droits des femmes, d'impact sur la réalité de la condition de la grande majorité des femmes marocaines. La parité au sein de l'équipe gouvernementale actuelle n'est pas respectée et le niveau de scolarisation des filles en zone rurale reste toujours problématique

Un décalage existe donc entre l'instauration de lois théoriques et leur mise en oeuvre dans la réalité culturelle, sociale et politique d'un pays comme le Maroc.

L'accompagnement des femmes marocaines vers l'émancipation dépend de plusieurs facteurs et acteurs : l'implication des femmes elles-mêmes, l'activité – très dynamique au Maroc – des associations de défense et de promotion des droits des femmes, le rôle des ONG et des organisations internationales comme

l'ONU (mise en oeuvre et le contrôle de programmes d'accompagnement) et enfin la volonté politique gouvernementale.
Pour aborder ce sujet nous vous proposons les ressources suivantes :

1/ Le contexte, état des lieux

- **Guide pratique du code de la famille marocain** disponible en ligne (238 pages – format PDF)
- Rapport 2015 de l'ONU sur les **Objectifs du Millénaire pour le développement au Maroc** (OMD) : « outil d'analyse sur l'ensemble du contexte économique et social du Maroc au cours de la période 1990-2015 et base d'évaluation de ses performances dans les dimensions économique, sociale et institutionnelle. Il met l'accent également sur les principaux défis et les priorités du Maroc pour l'après-2015. »
- **ONU Femmes Maghreb** : site de ressources consacré au programmes, projets et bilans concernant les actions de l'ONU en direction des femmes au Maroc. L'action de l'ONU femmes au Maroc repose sur une stratégie alignée avec les priorités nationales du Maroc et couvrant quatre des cinq objectifs stratégiques de l'ONU Femmes au niveau mondial :
 – Renforcer le leadership et la participation des femmes ;
 – Renforcer l'autonomisation économique des femmes ;
 – Mettre fin à la violence contre les femmes ;
 – Mettre l'égalité des sexes au cœur de la planification et de la budgétisation nationale.
- **Egalité Maroc : site bilingue arabe-français** et plateforme web de « partage, d'information, de sensibilisation, de plaidoyer, de mobilisation et de communication sur l'égalité de genre ». Contient notamment des pages sur l'histoire du féminisme au Maroc, des ressources en ligne (textes législatifs

relatifs aux droits des femmes, Répertoire des associations oeuvrant pour la défense des droits des femmes, dossiers thématiques…)

- Article du journal Le Monde à propos du **rapport du Conseil national marocain des droits de l'Homme sur l'égalité et la parité au Maroc** paru le 20 octobre 2015
- Sur la sous-représentation des femmes dans l'actuel gouvernement marocain : voir **l'article de Fatiha Daoudi** paru dans le journal Huffington Post – Maghreb le 08 mars 2016
 et celui paru sur le **site Yabiladi.com**
- En 2012 le PNUD (Programme des Nations Unis pour le Développement) a publié un **rapport sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes dans l'administration publique au Maroc** – Surpasser les obstacles en matière d'égalité par Naima Chikhaoui (Université Mohammed V de Rabat) : article (PDF) paru dans les Quadernis de la Mediterrània n° 22, 2015: pp 117-128
 L'article fait un état des lieux de la situation des femmes marocaines et donne de nombreux chiffres.

2/ sur le féminisme marocain, voici quelques références :

- Emission radio sur France Culture du 12/03/2014 : **Philosopher au Maroc aujourd'hui : penser le féminisme marocain,** enregistrée en public au Salon international du livre de Casablanca en 2014
- **Les féministes marocaines reprennent le flambeau** article du journal Slate.fr publié le 07/08/2013
- **Féminisme islamique au Maroc** par Naima Chikhaoui paru dans la revue Paroles de féministes musulmanes, n° 121, (sans date)
- **Maroc : vers un féminisme islamique d'Etat ?** par Souad Eddouada et Renata Pepicelli – in Revue Critique internationale, n° 46, 2010

3/ Sélection bibliographique

Vous pouvez compléter ces ressources par la **sélection bibliographique** sur le même sujet publiée en 2011 sur **Eurekoi.org** à laquelle on peut ajouter cette référence :

- Abdessamad Dialmy « **Vers une nouvelle masculinité au Maroc** » (étude sociologique sur le degré de féminisme de l'homme marocain) – Dakar : Codesria – **Compte-rendu en ligne** sur le site Genre en action.org

Eurêkoi – Bibliothèque de l'Institut du monde arabe

Date de création: 01/04/2016 07:51 **Mis à jour:** 01/04/2016 13:57



Aide pour cette page